



LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 12, NUMÉRO 4

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 4 décembre 2012.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- Les membres du Conseil ont accueilli mesdames Isabel Godard et Carole Vigneault, commissaires-parents, réélues par les membres du Comité de parents pour un mandat d'un an. Toutes deux siègent au Conseil des commissaires et au Comité exécutif de la CSP, depuis 2007 et 2006 respectivement.
- Le Rapport annuel 2011-2012 de la Commission scolaire des Patriotes a été présenté en séance publique du Conseil.

Ce rapport est disponible en format électronique sur le site Web de la CSP : <http://www.csp.qc.ca>
- Le Conseil a adopté le Règlement sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, tel que modifié.
- Le Conseil a convenu d'adresser à la FCSQ une demande de ne plus transmettre aux commissaires de la documentation en format papier et par la poste, mais de plutôt le faire de façon électronique.
- Le Conseil a adopté le Plan de répartition des élèves du secteur de Chambly-Carignan, ainsi que le Plan de répartition des élèves du secteur de Saint-Bruno-de-Montarville.

Un tel plan attribue à chaque école un territoire distinct qui comprend un ensemble de rues. L'école en question devient l'école de secteur pour les élèves qui habitent ces rues.

La révision du Plan du secteur de Chambly-Carignan était nécessaire en raison de la construction d'une nouvelle école à Carignan.

La révision du Plan du secteur de Saint-Bruno-de-Montarville était nécessaire en raison de la disparité importante du nombre d'élèves appartenant à chacune des trois écoles primaires de cette ville.
- Dans le cadre de la révision de ces plans de répartition, le Conseil a résolu d'appliquer des mesures transitoires dans le cas des élèves fréquentant une école primaire de ces deux secteurs en 2012-2013.
- Le Conseil a adopté le Plan de répartition des élèves pour toutes les écoles de la CSP pour l'année scolaire 2013-2014. Des modifications ont été apportées au plan existant compte tenu de l'ajout de rues et de nouvelles constructions au territoire desservi par la CSP.
- Le Conseil a résolu de conclure une entente avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy afin de permettre que les élèves du secondaire résidant à Contrecoeur soient scolarisés par cette dernière en 2013-2014. Il s'agit du renouvellement d'une entente existant depuis 1998. Cela fait suite à un sondage tenu auprès des parents des élèves résidant à Contrecoeur susceptibles d'être touchés par l'entente.
- Le Conseil des commissaires a résolu d'adopter la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2013-2014*.
- Le Conseil a résolu de soumettre aux différentes instances consultatives, le projet de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSP pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, le projet de liste des écoles et des centres 2013-2014 et les actes d'établissement des écoles et des centres 2013-2014.

La date de retour de consultation est le 25 janvier 2013.
- Le Conseil a mandaté le directeur général pour nommer deux cadres qui agiront à titre de représentants de la commission scolaire sur le comité de négociation avec le Syndicat des professionnelles et professionnels des commissions scolaires de la Montérégie, afin de négocier les conditions locales d'emploi du personnel professionnel, de la commission scolaire.



Joyeuses Fêtes!